



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POLICE NATIONALE

DIRECTION DES RESSOURCES ET DES  
COMPÉTENCES DE LA POLICE NATIONALE

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
DES RESSOURCES HUMAINES

BUREAU DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS,  
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

DGPN/DRCPN/SDARH/N° 194

Affaire suivie par :

Mme J. CANONNE

☎ 01.80.15.44.87

E-mail : [jocelyne.canonne@interieur.gouv.fr](mailto:jocelyne.canonne@interieur.gouv.fr)

Paris, le 20 NOV. 2015

Madame la Secrétaire générale,

Par courrier du 22 octobre 2015, vous avez, de nouveau, appelé mon attention sur la situation des effectifs des personnels techniques affectés dans les compagnies républicaines de sécurité, notamment au regard des renforts annoncés de 300 fonctionnaires actifs au sein de ces unités.

Je suis particulièrement attentive à la situation de ces personnels dont l'engagement est indispensable au soutien des compagnies, tant en résidence que dans le cadre de déploiements opérationnels dont le rythme est particulièrement intense dans la période que nous connaissons. J'ai donc décidé, en liaison étroite avec la DCCRS, d'un certain nombre de mesures fortes de remise à niveau, en particulier sur les fonctions d'intendance, non seulement pour 2016, mais d'ici la fin de l'année.

D'abord, comme je vous l'indiquais dans mon courrier du 22 octobre, 60 recrutements d'adjoints techniques ont été ouverts en 2015, sur un total de 81 pour l'ensemble de la police nationale. Cependant, au regard de la situation actuelle et après concertation avec la DCCRS, qui a établi une liste des postes prioritaires à pourvoir, il va être procédé, avant la fin de l'année, à la nomination des candidats restant inscrits sur les listes complémentaires des concours dans la spécialité hébergement et restauration. Suivant la disponibilité des personnes concernées, ce sont jusqu'à 30 postes qui pourront être pourvus, par redéploiement d'emplois.

Madame Nathalie MAKARSKI  
Secrétaire Générale du Syndicat  
Alliance SNAPATSI  
52, rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Ensuite, il sera procédé en 2016 au complément de remise à niveau des effectifs en personnels techniques. A ce titre, le renfort de 300 personnels dont bénéficiera la DCCRS au titre du plan de lutte contre l'immigration clandestine inclut, à côté de 290 gradés et gardiens, 10 postes d'adjoints techniques principaux de la police nationale.

Enfin, une première tranche de substitution de personnels actifs par les personnels administratifs et techniques sera mise en œuvre en 2016. Elle viendra en complément de la remise à niveau des effectifs techniques et pourrait concerner à minima une vingtaine de postes techniques.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La préfète  
Directrice des ressources  
et des compétences  
de la police nationale



Michèle KIRRY